

<http://www.industrie.gouv.fr>

Conférence « Énergie nucléaire pour le 21^{ème} siècle »

Conférence de presse

Intervention de

M. Patrick DEVEDJIAN, ministre délégué à l'Industrie

Lundi 21 mars 2005

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir pour cette conférence de presse aux côtés de Monsieur Mohammed EL BARADEI, directeur général de l'**Agence internationale de l'Énergie atomique - AIEA**, et de Monsieur Luis ECHAVARRI, directeur général de l'**Agence pour l'Énergie Nucléaire de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques - OCDE**.

C'est pour nous l'occasion de vous présenter la conférence sur « L'énergie nucléaire pour le 21^{ème} siècle ». Après les interventions de Messieurs EL BARADEI et ECHAVARRI, nous serons à votre disposition pour répondre à vos questions.

L'initiative de cette conférence – intitulée « L'énergie nucléaire pour le 21^{ème} siècle » - revient à l'**AIEA**, elle est également soutenue par l'**OCDE** et par son **Agence pour l'Énergie nucléaire - l'AEN**.

Ce n'est pas un hasard si la France a souhaité accueillir cette conférence et si elle a été choisie comme pays hôte, puisque nous avons fait, de longue date, le **choix de recourir à l'énergie nucléaire**.

Mais bien entendu, au-delà de notre pays, les questions énergétiques présentent un **enjeu essentiel** pour le bien être de toutes les populations comme en témoigne la présence aujourd'hui de 28 ministres, et des délégations de 74 Etats représentant toutes les régions du monde ainsi que 10 organisations internationales.

Il me paraît essentiel, alors que de nombreux pays souhaitent pouvoir disposer d'une production d'énergie suffisante et économe, que nous puissions **échanger nos réflexions**, nos préoccupations et bien sûr nous faire l'écho de celles de nos compatriotes.

Il ne s'agit pas ici de faire la promotion d'une énergie nucléaire qui répondrait à l'ensemble des besoins, quelles que soient les régions du monde, mais plutôt d'un exercice de **réévaluation de la place qui pourrait revenir à cette source d'énergie**.

Seul le prononcé fait foi - 1 -

La confrontation internationale d'expériences, les débats d'experts peuvent nous aider dans notre mission.

C'est bien l'objectif de cette conférence internationale qui se déroulera aujourd'hui et demain et au cours de laquelle alterneront les **présentations** exposant la façon dont chaque pays aborde cette question et des **tables rondes d'experts internationaux** dont les débats ont vocation à enrichir nos réflexions.

Car notre responsabilité est **lourde** et la problématique **complexe**. Certes, il nous revient d'assurer, pour nos pays, la mise à disposition d'une énergie **en quantité suffisante** et cela, à un horizon de 10 ans, 20 ans, voire 50 ans. Nous avons la volonté de faire en sorte que cette énergie soit **accessible à tous** et que son prix ne constitue pas une entrave à la croissance de nos économies.

Notre responsabilité **ne s'arrête pas** à nos frontières, notamment parce que les externalités liées à la production d'énergie, au premier rang desquelles les **émissions de gaz à effet de serre**, transcendent nos frontières.

Il convient par ailleurs d'exploiter au mieux le potentiel de certaines énergies – dites **énergies renouvelables** – qui sont inépuisables, de poursuivre les **recherches dans tous les domaines** permettant de produire une énergie, et notamment de l'électricité, sans émettre de gaz à effets de serre.

Enfin, concernant l'utilisation de l'énergie nucléaire, il convient de définir le cadre le plus adapté dans lequel elle peut s'inscrire. Les enjeux en termes de **sûreté et de sécurité** sont en particulier essentiels et doivent être maîtrisés. Je n'oublie pas non plus les questions cruciales qui sont liées au démantèlement des installations et à la **gestion des déchets radioactifs**.

* *
*

Je voudrais, pour terminer, dire quelques mots sur la **politique énergétique et la place du nucléaire en France**. Notre pays est peu doté en ressources énergétiques. Sa vulnérabilité s'est manifestée avec acuité lors des chocs pétroliers des années 70, nous amenant à engager un programme nucléaire important. L'impulsion donnée alors se traduit aujourd'hui par une **place prépondérante du nucléaire dans la production d'électricité (78%)** laissant cependant une part non négligeable à l'hydraulique (12%).

Elle nous permet aujourd'hui de bénéficier d'un **taux d'indépendance énergétique de 50%**, alors il s'élevait à 26% en 1973. Le recours au nucléaire nous a permis d'éviter en 2004 la production de 36 Millions de tonnes de carbone représentant **un tiers** de notre production annuelle.

Notre parc de réacteurs est encore jeune (en moyenne 19 ans). Cependant, **nous préparons d'ores et déjà l'avenir**.

Après le **débat national sur l'énergie** de 2003, dont l'une des conclusions est le rôle central du nucléaire dans le bouquet énergétique français, le Gouvernement français a proposé un projet de loi sur l'énergie reposant sur quatre axes d'orientations prioritaires et indissociables :

- **relance de la maîtrise de l'énergie** ;
- **maintien de l'option nucléaire ouverte** avec le lancement du réacteur nucléaire franco-allemand EPR (European Pressurized water Reactor) ;
- **développement des énergies renouvelables**, telles que les éoliennes ou les biocarburants ;
- **relance de la recherche** sur les nouvelles technologies de l'énergie.

En complément à ce projet de loi, le **Plan « Climat »**, publié en juillet 2004 par le gouvernement français dans le cadre de ses engagements de lutte contre l'effet de serre, regroupe des mesures en vue d'économiser près de **15 millions de tonnes d'équivalent carbone** par an à l'horizon 2010.

Afin de disposer de tous les éléments permettant de faire un choix éclairé pour préparer l'échéance 2020, la France a donc choisi de construire un **réacteur démonstrateur de 3^{ème} génération**, l'EPR. Le Conseil d'Administration d'EDF a décidé, en 2004 de lancer la construction de ce réacteur à Flamanville. Le projet, présenté à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) fin 2004 va donner lieu à un **débat national** sur la construction de ce réacteur.

Nous devons préparer l'avenir à plus long terme encore. La France participe ainsi au Forum International **Génération IV** qui vise à développer des systèmes nucléaires du futur qui pourraient être disponibles à l'horizon 2040, et au programme de fusion ITER qui s'inscrit à un horizon encore plus lointain dans le siècle.

Par ailleurs, nous accompagnons nos choix sur l'énergie nucléaire d'une **réflexion plus large sur les conditions devant encadrer son développement**.

Nous nous sommes en particulier attachés à **définir des solutions de gestion pour les déchets radioactifs de haute activité à vie longue**. La France s'est engagée dans un vaste processus prescrit par la loi de 1991, connue sous le nom de « Loi Bataille ». Ce chantier va conduire le gouvernement à présenter en 2006 au parlement les résultats de quinze années d'efforts alliant recherche scientifique et concertation démocratique.

Notre volonté de mettre à profit notre expérience, notamment dans le domaine de la sûreté nucléaire, nous a amené à développer nombre de **coopérations bilatérales** avec des pays souhaitant développer une industrie nucléaire civile.

Notre pays souhaite débattre avec ceux qui le veulent, dans une **attitude ouverte**, des défis posés à la planète par les batailles de l'énergie qui attendent notre siècle. J'espère que cette conférence en sera l'illustration et qu'elle nous permettra à tous d'avancer dans notre réflexion sur la place du nucléaire au 21^{ème} siècle.

Je voudrais maintenant passer la parole à M. Mohammed EL BARADEI, directeur général de l'AIEA.

Contact presse :

Cabinet de Patrick Devedjian : Marie-Célie Guillaume, Conseiller communication 01 53 18 44 85

Seul le prononcé fait foi - 3 -